

ESADMM CA 09/09/2019  
Délibération n°DELIB\_01\_ADM\_19\_09\_09\_OJ\_CR



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET  
DE DESIGN  
MARSEILLE -  
MÉDITERRANÉE

ESADMM  
070612  
10447216  
04935317  
Marseille

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE - MÉDITERRANÉE**  
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Présentation de l'Ordre du jour  
et Adoption du compte-rendu de séance du CA du 17 juillet 2019**

**Conseil d'Administration  
Séance du 9 septembre 2019**

Délibération n°DELIB\_01\_ADM\_19\_09\_09\_OJ\_CR

**L'an deux mille dix-neuf, le neuf septembre,**

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, sur invitation de Madame la Présidente en date du 30 août 2019.

**YU**

- le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1431-1 à L1431-9 et R1431-1 à R.1431-21 ;
- le Code de l'Éducation nationale, notamment ses articles L.216-3 et L.759-1 à 9
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, portant droits et obligations des fonctionnaires.
- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- la délibération n°10/1103/CURI du Conseil municipal de la ville de Marseille, en date du 6 décembre 2010, demandant la création d'un établissement public de coopération culturelle ;
- le règlement Intérieur de l'établissement.

ESADMM CA 09/09/2019  
Délibération n°DELIB\_01\_ADM 19 09\_09\_01\_CR

**La Présidente,**

### **EXPOSE**

L'Ordre du jour décrit dans l'invitation de participation adressée aux membres du Conseil d'administration le 20 juin 2019 appelle l'approbation des points suivants :

- Compte rendu de séance du 17 juillet 2019,
- Document d'orientation budgétaire
- Statuts de l'établissement,
- Calendrier de l'opération d'intégration du CNRR
- Élection et règlement de la commission d'appel d'offre
- Questions diverses.

M. Mme                    est désigné.e comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 17 juillet 2019 est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration, sous réserve des éventuelles suggestions de modification.

Je propose au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

ESADMM CA 09/09/2019  
Délibération n°DELIB\_01\_ADM\_19\_09 09 OJ CR

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,**

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'adopter le compte rendu de séance du 17 juillet 2019.

**Article 2 :** de valider l'ordre du jour de la séance.

Nombre de membres en exercice	18
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	14
Votes pour	14
Votes contre	0
Abstentions	0

**La présente délibération mise aux voix est :**

- **Adoptée**
- ~~Rejetée~~

Fait à Marseille, le 17 juillet 2019.

La Présidente

Anne-Marie d'Estienne d'Orves

**Transmise au représentant de l'Etat** le .....

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

**Publiée le :** .....



Accusé de réception en préfecture  
013-200029205-20190909-3\_01-DE  
Reçu le 10/09/2019



.  
.  
.  
.  
.  
.  
.  
.  
.  
.  
.  
.